

Zurich Prévoyance Premium

Avec Zurich Prévoyance Premium, misez sur la solution de prévoyance intelligente de Zurich: vous épargnez selon vos capacités, profitez de prestations garanties, d'opportunités de rendements attrayantes et d'une grande flexibilité.



Vos avantages en un coup d'œil

- Capital garanti en cas de vie
- Opportunités de rendement attrayantes
- Grande flexibilité et évolutivité
- Couverture financière en cas d'incapacité de gain ou de décès
- Avantages fiscaux

Qu'est-ce qui vous importe le plus?

- Vous avez un rêve et souhaitez épargner de manière ciblée pour le réaliser – par exemple, pour une retraite anticipée ou l'achat d'un logement en propriété.
- Vous voulez investir votre capital de manière sûre, profiter d'opportunités de rendement attrayantes et parallèlement profiter des avantages fiscaux d'une assurance vie.
- Vous avez une hypothèque qui doit être amortie. Par ailleurs, vous voulez que votre famille puisse conserver votre logement en propriété en cas d'incapacité de gain ou après votre décès.

La solution idéale de Zurich

Prévoyance Premium est une solution de prévoyance avec une prestation en cas de vie garantie. Grâce à des versements réguliers, vous vous constituez un patrimoine. Par un concept de placement attrayant, vous mettez à profit des opportunités de rendement supplémentaires.

Vous avez la possibilité de compléter Prévoyance Premium par une rente d'incapacité de gain et/ou d'un capital-décès garanti.

Opportunités de rendement grâce au concept de placement

Etant donné que vos excédents* sont placés dans un certificat à effet de levier (cf. factsheet Certificat à effet de levier), vous participez de manière proportionnellement supérieure à l'évolution du Swiss Market Index (SMI). Ce faisant, les gains de cours réalisés sont transférés, automatiquement ou sur demande, dans un fonds de placement avec protection du capital (cf. factsheet Fonds avec protection du capital).

Protection de vos primes d'épargne

Vos primes d'épargne sont garanties par la fortune liée de Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Cette dernière est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Votre avoir en épargne est par conséquent protégé à tout moment.

Gestion de l'échéance

Si vous choisissez l'option «Gestion de l'échéance», Zurich transfère vers la fin de la durée du contrat de manière continue votre avoir en certificat dans un fonds de placement avec protection du capital. Ainsi, votre risque de placement et les pertes de cours sont réduits au maximum peu avant l'échéance.

Flexibilité dans toutes les situations de vie

- Avec des versements supplémentaires individuels, vous pouvez optimiser vos impôts dans le pilier 3a.
- Vous pouvez interrompre votre paiement de prime pendant un à trois ans tout en conservant intégralement votre couverture d'assurance.
- Si vous êtes en incapacité de gain, Zurich prend en charge le paiement de vos primes une fois le délai d'attente convenu écoulé. Par ailleurs, Zurich paie la rente d'incapacité de gain si elle a été incluse.
- Sous certaines conditions, possibilité d'un changement du pilier 3a au pilier 3b et inversement.
- La rente d'incapacité de gain et le capital-décès peuvent être adaptés de manière flexible.
- Vous pouvez sous certaines conditions étendre vos prestations sans nouvel examen du risque.

Avantages fiscaux

Si vous souscrivez cette assurance dans le cadre de la prévoyance liée du pilier 3a, vous pouvez déduire les primes de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

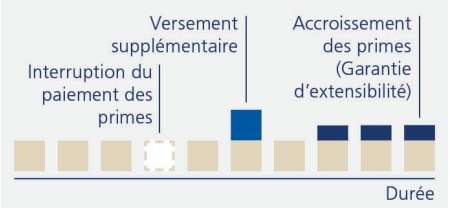
* Le montant des excédents dépend des produits des placements ainsi que de l'évolution du risque et des coûts et est redéfini tous les ans. Il ne peut donc pas être garanti.

En cas d'évolution négative du placement, l'avoir excédentaire peut se réduire. Dans le cas le moins favorable, il se peut qu'à l'échéance du contrat, seule la prestation garantie en cas de vie soit versée.

Exemple



Flexibilité du paiement des primes (pilier 3a)



Pour un conseil ou plus d'informations, appelez-nous gratuitement au: 0800 060 161 www.zurich.ch/prevoyancepremium

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.